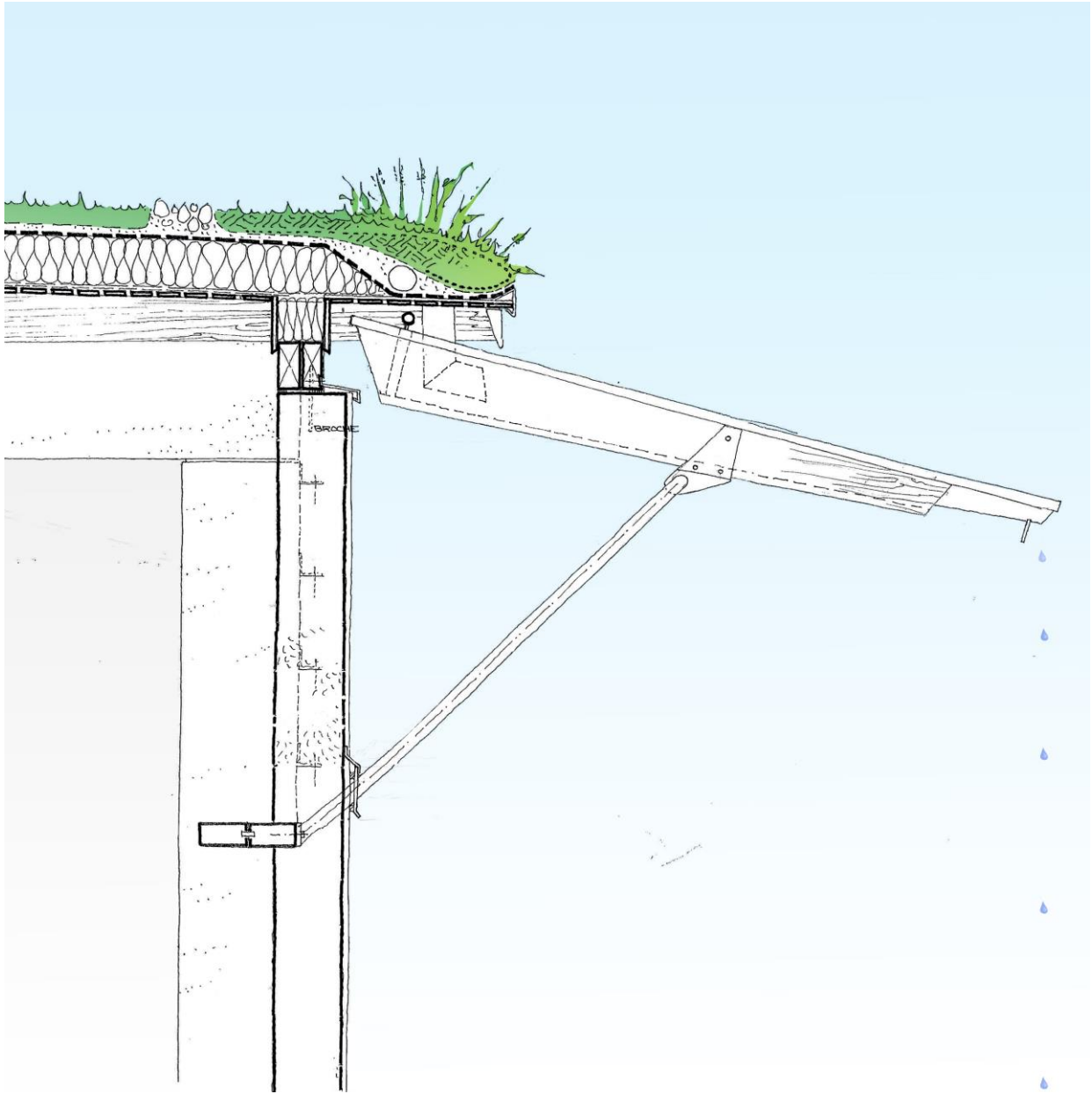


Petite histoire de tous les jours :

Il s'agit de la validation d'un détail pour végétaliser la rive d'un projet en chantier vers Toulon.



Nous mettons en œuvre ce détail depuis une quinzaine d'années.

Il amène la végétation au bord d'une rive mince formée par une tôle colaminée pliée (recouverte d'un film d'étanchéité).

Cette disposition laisse la végétation retomber en frange irrégulière et ceci d'autant plus que l'épaisseur de terre est plus généreuse sur le bord (végétation plus haute de ce fait).

Cette disposition est dans le dossier depuis son début (cinq ou six ans) sans remarque ou observation particulière.

Et voilà, en cette année naissante, que l'étancheur dit sa réticence (c'est normal car ça le sort de ses pratiques techniques) et que le bureau de contrôle refuse cette disposition (pour non-conformité aux normes).

J'ai envoyé un dossier des photos de projets réalisés compris ceux de 15 ans d'âge (ce sont des projets publics d'importance comparable à celui-là).



Si les bureaux de contrôle n'ont jamais été enthousiastes, car nous sommes hors des dispositions courantes, ils ont choisi, jusque-là, de ne pas émettre d'avis défavorable jugeant le risque nul à la lumière des projets réalisés (on a commencé sur une petite commande privée il y a plus de quinze ans (Cette commande privée a d'ailleurs reçu le prix de l'Observ'ER et figure dans le livre de Dominique Gauzin Müller sur la construction écologique au chapitre des projets précurseurs)..

Si on végétalise derrière un acrotère, la présence végétale n'est pas visible et sa visibilité est une des qualités qui peut s'exprimer (pour la quiétude de l'âme).

Les normes sont écrites par des gens à cours d'imagination poétique et ne peuvent régenter des dispositions inconnues.

Les « normateurs » pensent sans doute qu'imagination poétique et rigueur technique sont incompatibles ou que la rigueur technique est l'application des normes sans pensée ?

Les normes tous azimuts, complexes, stratifiées, trop nombreuses sont conservatrices et brident l'invention, brident le travail des ingénieurs et des architectes (un ingénieur aujourd'hui ne peut plus prendre la responsabilité des modalités de développer ses propres méthodes de calcul par exemple)

Certains aujourd'hui, se contentent de la conformité à on ne sait parfois plus très bien quoi sinon à la norme elle-même...

Il serait utile de pouvoir parler de ce sujet à Eifel, Maillard, Freyssinet, Nervi, Candela, Torroja, Frei Otto, Isler, Duchateau, Le Ricolais, Fuller, Sarger, Prouvé....

Les modes de calcul contractuels (normés) surdimensionnent (dans nos projets récents, on doit brider les puissances obligatoires installées, les habitants se plaignent du sur-éclairage électrique imposé... : gaspillage (dans les commissions qui établissent les normes, les grandes firmes sont présentes...cherchez l'erreur et la neutralité de l'évaluation scientifique).

Et on nous demande des économies, un bas bilan CO2 ! Il y a, dans les normes des gisements d'économie énergétiques à débusquer.

Que n'ai-je pas vu sur ce type de sujet :

Les ciments à plus basse teneur énergétiques mis au point par des amis ingénieurs qui ne trouvent pas place sur le marché (c'était il y a trente ans)

Les moellons de terre stabilisés par compactage dynamique auxquels on impose les normes de résistance des produits cimentiers quand on sait qu'une maison d'un étage peut peser 1 Kg ou 2 au cm² sur un mur de 20 cm.

Des modalités simplistes de calcul qui invalident une structure (mais qu'une autre méthode a permis de valider : calcul aux éléments finis pour ceux que ça intéresse (ce bâtiment a résisté à la tempête de 99 quand certains toits voisins ont volé).

Les difficultés tortueuses pour réaliser les premiers murs chanvre. (Il y a 15 à 20 ans), à mettre en place les premières bottes de paille dans un mur...

Les ruses à opérer pour pouvoir mettre en œuvre des bétons de sciure.

Les acrobaties réglementaires à trouver (avec l'aide d'un bureau de contrôle), les complicités à tisser pour faire de malheureuses parois terre-paille

L'ascenseur fermé à clef depuis 20 ans dans une école pour bucherons (que vos impôts financent, installation puis entretien régulier) et le deuxième ascenseur qui manque dans l'EHPAD pas très loin..

Les validations laborieuses des premières dalles massives bois, des premiers bois-béton collaborant, des poutres lamellées brochées cintrées ou des coques de planches.

Les concours et commandes perdues pour cause d'innovations jugées bizarres sans savoir...

... / ...

Et toutes ces tergiversations freinent l'innovation à l'heure où nous prolongeons des centrales nucléaires vieillissantes quitte à se prendre un accident gravissime... où de grands barrages hydrauliques ne peuvent plus être complètement visités coté eau et vidés régulièrement sans désastre écologique (barrage de Grangent à St Etienne par exemple).

Ce conservatisme, cette rigidité, cette inintelligence sont terribles pour chacun de nous et pour le déploiement de ce qui est à naître en ce moment.

Ces circonstances sont bien au-delà des personnes.

Nous devons trouver les moyens de contourner l'hydre aux mille têtes pour accélérer la transition écologique dans ses dimensions techniques et poétiques.

Dans cet exemple illustrant les freins, il est question de rendre visibles quelques plantes fluettes et charmantes en bord de couverture ...c'est très modeste mais porte une vision douce et légère.

Des amis ingénieurs disent ;

« Il ne faut pas casser les noisettes avec un marteau pilon »
« On ne compte pas les rayures d'un zèbre qui court »

Quand les anthropologues pygmées viendront nous étudier, ils vont bien rire :

ici, trois plantes fluettes interdites de retombée...

là-bas une vielle centrale nucléaire prolongée...

Je sais : le ridicule ne tue pas...

Yves Perret Architecte